

Ipsen et Galderma deviennent partenaires exclusifs pour le développement et la commercialisation de neurotoxines aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et en Europe¹

- **Ipsen et Galderma élargissent leur accord de distribution actuel pour Dysport[®]/Azzalure[®] dans les indications esthétiques et dermatologiques aux Etats-Unis et au Canada**
- **Ipsen et Galderma mettent en place une collaboration pour le développement et la commercialisation de nouvelles neurotoxines, incluant leurs formulations liquides respectives**

Paris (France) et Lausanne (Suisse), le 11 juillet 2014 – Ipsen (Euronext : IPN ; ADR : IPSEY), un groupe pharmaceutique international de spécialité, et Galderma, l'un des premiers laboratoires de dermatologie au plan mondial, ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient considérablement renforcé la portée de leur partenariat dans les neurotoxines.

Marc de Garidel, Président Directeur Général du Groupe Ipsen a déclaré : « *Nous sommes ravis d'élargir et d'approfondir notre collaboration avec Galderma sur la base de notre ambition commune de créer un leader mondial dans les neurotoxines. Le partenariat sur Dysport[®]/Azzalure[®] couvre désormais la majorité des territoires clés, soit environ les trois quarts du marché mondial des neurotoxines dans les indications esthétiques et dermatologiques. Nous sommes confiants que Galderma est le meilleur partenaire pour nous aider à saisir les importantes opportunités de croissance pour Dysport[®]/Azzalure[®] et pour nos neurotoxines en développement. Avec ce nouveau partenariat de R&D, Galderma pourra développer notre pipeline prometteur de neurotoxines dans les indications esthétique et dermatologique, notamment les programmes innovants acquis de Syntaxin.* »

Humberto C. Antunes, Président Directeur Général de Galderma International a déclaré : « *Le renforcement du partenariat entre Galderma et Ipsen accroît les chances de succès des deux laboratoires et leur capacité à répondre aux besoins des médecins et des patients à travers le monde sur une large gamme d'indications. Avec cet accord, Galderma pourra significativement accroître sa couverture commerciale avec Dysport[®]/Azzalure[®] et*

¹ Hors Russie

avoir accès à la plateforme technologique de premier rang d'Ipsen dans les neurotoxines, afin de couvrir toute la gamme des besoins médicaux en dermatologie. »

Marc de Garidel et Humberto C. Antunes ont ajouté: « *Nous sommes convaincus que cet accord est profitable à nos deux sociétés, qu'il créera beaucoup de valeur pour nos actionnaires respectifs et sera bénéfique aux patients grâce aux neurotoxines actuelles et en développement.* »

Selon les termes de l'accord, les droits de distribution de Dysport® aux Etats-Unis et au Canada, jusqu'alors détenus par Valeant, sont inclus dans le partenariat conclu entre Ipsen et Galderma pour la distribution de Dysport®/Azzalure® dans ses indications esthétiques et dermatologiques. Ce partenariat couvre désormais les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et l'Europe² pour une période allant jusqu'en 2036. Dans le cadre de la renégociation de cet accord, Galderma versera 25 millions d'euros à Ipsen et bénéficiera de marges améliorées dans ces territoires. Ipsen sera responsable de la fabrication et fournira le produit fini à Galderma, et recevra en sus des redevances de la part de Galderma.

Par ailleurs, les sociétés étendent leur collaboration en R&D, à travers laquelle chacune profitera de la recherche de l'autre dans ses aires exclusives de focalisation. A ce titre, Ipsen acquiert le contrôle de la propriété intellectuelle de la toxine liquide de Galderma aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et en Europe² contre un paiement de 10 millions d'euros. Galderma conserve les droits de commercialisation de cette toxine.

À propos de la toxine botulique de type A d'Ipsen

Dysport®, toxine botulique de type A d'Ipsen, est une toxine bloquant l'activité neuromusculaire, qui agit en bloquant la libération de l'acétylcholine au niveau des terminaisons nerveuses, et réduit les spasmes musculaires. Il a été initialement développé pour le traitement des troubles moteurs tels la dystonie cervicale (ou torticolis spasmodique, affection chronique où le cou est tordu ou dévié), le blépharospasme (fermeture involontaire des yeux), le spasme hémifacial, ainsi que diverses formes de spasticité musculaire, incluant la spasticité du bras consécutive à un accident vasculaire cérébral, la spasticité des membres inférieurs (mollet) chez l'adulte et l'enfant présentant une infirmité motrice cérébrale. Le premier lancement de Dysport® a eu lieu au Royaume-Uni en 1991. La commercialisation de Dysport® est aujourd'hui autorisée dans 75 pays (au 31 décembre 2013).

Le produit est connu sous la marque Dysport® sur le marché médical et esthétique et Azzalure® dans les indications esthétiques dans l'UE.

A propos de Galderma

Galderma est une société internationale créée en 1981 spécialisée dans l'offre de solutions médicales innovantes répondant aux besoins dermatologiques des patients tout au long de leur vie et soutenant les professionnels de santé du monde entier. La société dispose de filiales dans 33 pays et d'un réseau mondial d'agents exclusifs. Elle emploie plus de 5 000 employés. Le portefeuille très étendu de produits de Galderma est commercialisé dans 80 pays et cible plusieurs affections dermatologiques, notamment : acné, rosacée, onychomycose, psoriasis et dermatoses répondant aux stéroïdes, désordres pigmentaires, cancer

² Hors Russie

de la peau et solutions médicales à la sénescence cutanée. La société, qui investit chaque année près de 19 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement de nouveaux produits et l'accès aux technologies innovantes, est l'un des principaux investisseurs en R&D dans la dermatologie au niveau mondial. Ses cinq centres de R&D à la pointe de la technologie et ses cinq sites de production permettent à la société d'offrir un large éventail de solutions médicales novatrices répondant aux normes de sécurité et d'efficacité les plus strictes.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique de spécialité à vocation mondiale qui a affiché en 2013 des ventes supérieures à 1,2 milliard d'euros. L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Sa stratégie de développement s'appuie sur 3 franchises : neurologie, endocrinologie et uro-oncologie. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes en peptides et en toxines. En 2013, les dépenses de R&D ont atteint près de 260 millions d'euros, soit plus de 21% du chiffre d'affaires. Par ailleurs, Ipsen bénéficie également d'une présence significative en médecine générale. Le Groupe rassemble près de 4 600 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémorique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est www.ipсен.com.

Avertissement Ipsen

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour.

De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne

pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour plus d'informations :

Ipsen

Médias

Didier Véron

Vice-Président Senior, Affaires Publiques et Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: didier.veron@ipsen.com

Brigitte Le Guennec

Responsable Relations Publiques et Médias

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 17

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail : brigitte.le.guennec@ipsen.com

Communauté financière

Stéphane Durant des Aulnois

Directeur Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 09

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com

Thomas Peny-Coblentz, CFA

Directeur Adjoint Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 56 36

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: thomas.peny-coblentz@ipsen.com

Galderma

Virginie Naigeon

Director of Public Relations and Internal Communications, U.S.

Tel : 817 961 5014

E-mail: Virginie.naigeon@galderma.com

Sébastien Cros

Corporate Communications Manager

Tel: +33 (0)1 58 86 45 92

E-mail: sebastien.cros@galderma.com